



Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

Compte rendu de l'assemblée générale du 25 janvier 2025

L'assemblée générale de l'association *Défense et Promotion de la Langue Française - Délégation du Cher* s'est tenue le samedi 25 janvier 2025 à 15 h 00 à Menetou-Salon dans la salle communale sise rue de Fontbertrange.

Le président Alain ROBLET salue tous les membres présents, les remercie très chaleureusement de leur présence, adresse des vœux de bonheur et de santé à tous et des vœux de prospérité pour notre association. Il présente les excuses des membres absents.

L'ordre du jour est abordé :

- Présentation du rapport moral et d'activités de l'année 2024 par le président Alain ROBLET (annexe 1). Ce rapport est adopté à l'unanimité.
- Présentation du rapport financier de l'année 2024 (annexe 2) et du budget prévisionnel 2025 par le trésorier Jack BÉCARD. M. Philippe LEBLOND, vérificateur aux comptes de l'exercice 2023 étant actuellement en déplacement pour plusieurs semaines n'a pas pu établir son rapport. Il est noté que ce rapport du vérificateur aux comptes n'est pas obligatoire pour notre association. Les documents financiers sont adoptés à l'unanimité.
- Élections au conseil d'administration : Tous les candidats sont élus pour un an à l'unanimité. La composition du conseil d'administration est donc la suivante :
 - Mme Véronique BERGER
 - Mme Danielle SENNEDOT
 - M. Jack BECARD
 - M. Gérard FOULEDEAU
 - M. Claude LANGLOIS
 - M. Alain ROBLET
- Propositions d'actions retenues pour 2025 :
 1. Organiser le concours de français « Plumier d'argent » dans les classes de 4^e des collèges du Cher ;
 2. Participer à un colloque international sur la francophonie au 4^e trimestre à Châteauroux, en liaison avec les clubs services Lions et Rotary ;
 3. Poursuivre la vente de notre livre « En français correct » ;
 4. Proposer les chroniques du livre aux médias radiophoniques locaux ;
 5. Conduire une communication avec les médias ;
 6. Organiser une animation lors de la venue d'enseignants moldaves dans le Cher ;
 7. Organiser un pique-nique au cours de l'été ;
 8. Organiser une animation culturelle pour les festivités du 14 juillet à Menetou-Salon ;

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

9. Participer au salon du livre à Aubigny-sur-Nère ;
10. Participer au forum des associations à Saint-Martin-d'Auxigny
11. Participer à la fête des associations à Bourges ;
12. Participer au salon du livre à Henrichemont ;
13. Organiser une animation au profit du Téléthon à Menetou-Salon ;
14. Conduire une réflexion sur l'organisation de réunions-débats autour de sujets liés à la langue française (pilote : M. François ANASTACIO) ;
15. Prendre contact avec M. William LEYMERGIE en vue d'une action potentielle (pilote : M. Claude LANGLOIS) ;
16. Examiner la possibilité de faire des conférences dans les villes de Bourges, Saint-Amand-Montrond, Aubigny-sur-Nère (ou Argent), sur le thème de La langue française malmenée (pilote Alain ROBLET) ;
17. Examiner la possibilité d'une nouvelle diffusion de nos chroniques sur les ondes de la radio Ici Berry (pilote : Alain ROBLET) ;
18. Participer à la préparation d'un dossier projet pour « Bourges, capitale européenne de la Culture 2028 », en partenariat avec les clubs services Lions et Rotary.

D'autres actions à conduire au cours des années à venir peuvent être soumises au président, étant rappelé que l'adhérent qui suggère une activité en sera le pilote. Ces propositions seront alors examinées par le conseil d'administration pour décision.

Informations diverses :

- Le président rappelle que Monsieur Xavier DARCOS, de l'Académie française, chancelier de l'Institut, président de DLF national, a demandé que la lutte contre l'écriture dite inclusive soit une priorité et que la lutte contre les anglicismes soit également en tête de nos actions.
- Madame Michelle BLAYAC, présidente de l'association Berry-Québec, informe qu'elle organisera deux causeries, respectivement les 28 février et 4 avril, à Précý et à Bourges sur « Les premières nations du Québec d'hier à aujourd'hui », une causerie le 7 mars à Précý sur « Les Acadiens », un concert le 16 mars à Précý avec un duo acadien et la dictée de France-Québec le 16 mars à Saint-Germain-du-Puy.
- Monsieur Yves CHAUSSET, passé gouverneur du district régional du Rotary Club, intervient pour exposer l'action conduite conjointement avec le Lions Club pour l'organisation des colloques à Châteauroux en octobre 2025 puis à Strasbourg en 2026, et la proposition de projet qui sera remise en septembre à « Bourges 2028 » pour une action en partenariat avec notre association en 2027.
- En clôturant l'assemblée générale, le président Alain ROBLET remercie les membres de l'association pour leur implication dans l'organisation des différentes manifestations qui font de la délégation du Cher la plus active de toutes.

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

- Par leurs applaudissements, tous les membres présents manifestent leur bonheur de défendre et promouvoir la langue française ; ils en sont heureux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Après la traditionnelle photo de groupe, des galettes sont ensuite partagées avec délectation, arrosées d'un bon vin, de cidre et de jus de pommes bien de chez nous.

Le secrétaire de séance,

Jack BÉCARD

Le président,



Alain ROBLET